

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS  
du conseil communal  
**Séance du 26 octobre 2023**

Date de l'annonce publique de la séance : 19 octobre 2023  
Date de la convocation des conseillers : 19 octobre 2023

Présents : M. Antonio Da Costa Araujo, bourgmestre, M. Marc Schons, M. Jean-Claude Ruppert, M. Dries D'Exelle, échevins  
Mme Netty Kill, Mme Mireille Braun, M. Mike Molling, M. Jos Muller, M. Alain Thill, M. Louis Oberhag, M. Joe Beissel, conseillers  
M. Bernard Heinesch, M. Christian Weber, secrétaires communaux

Absent(s) a)excusé :

**LE CONSEIL COMMUNAL,**

- 1) a reporté l'approbation du concept pédagogique de la maison relais de Trintange.
- 2) a approuvé à l'unanimité le compte rendu de la séance du 21 septembre 2023.
- 3) a approuvé à l'unanimité diverses déclarations de recettes.
- 4) a désigné à l'unanimité le Sport- a Kulturzentrum à Bous et le Centre culturel Jos Rennel à Waldbredimus comme lieux de célébration de mariages et de déclaration de partenariat.
- 5.a) a décidé à l'unanimité de fixer les taux multiplicateurs de l'impôt foncier pour l'année d'imposition 2024 comme suit :
  - 380 % pour l'impôt foncier A
  - 380 % pour l'impôt foncier B1
  - 380 % pour l'impôt foncier B2
  - 380 % pour l'impôt foncier B3
  - 380 % pour l'impôt foncier B4
  - 600 % pour l'impôt foncier B5
  - 600 % pour l'impôt foncier B6.
- 5.b) a décidé à l'unanimité de fixer le taux multiplicateur à appliquer en matière d'impôt commercial pour l'année d'imposition 2024 à 300 %.
- 6) a fixé à l'unanimité la participation de la commune de Bous-Waldbredimus à l'épargne scolaire à 30.- € par enfant.
- 7) a décidé à l'unanimité d'accorder une décharge exceptionnelle et unique en matière de taxes communales à un habitant de la commune de Bous-Waldbredimus.
- 8) a procédé à l'unanimité à la création d'un poste de salarié à tâche manuelle dans la carrière E – Jardinier-Paysagiste.
- 9) a procédé par scrutin secret et par bulletins blancs non-signés à la désignation de M. Mike Molling, conseiller communal, comme délégué de la commune de Bous-Waldbredimus auprès du Syndicat intercommunal de gestion informatique (SIGI).
- 10) a procédé par scrutin secret et par bulletins non-signés à la nomination de 4 représentants de la commune de Bous-Waldbredimus au sein de la commission scolaire.

11) a accordé à huis clos une promotion au niveau supérieur du groupe de traitement B1 sous-groupe administratif à un fonctionnaire de l'administration communale.

12) a approuvé à huis clos et à l'unanimité une décision de classement en matière de rémunération pour un salarié à tâche manuelle.

Le Conseil communal :

 Antonio Da Costa Araujo	 Marc Schons	 Dries D'Exelle	 Jean-Claude Ruppert
 Joë Beïssel	 Mireille Braun	 Netty Kill	 Mike Molling
 Jos Muller	 Louis Oberhag	 Alain Thill	